



# AFIRMINFO

FEVRIER 2011

**La Citation à méditer :**

Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : sa réputation et ses hommes. *Henry Ford*

## L'HEURE EST AU BILAN !

### **L'ADEME : bilan et projets**

Le président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Philippe Van de Maele, a présenté en janvier le bilan de l'année 2010 et les perspectives pour 2011.

L'Ademe dispose d'un budget de 700 millions d'euros chaque année essentiellement financé par la taxe générale sur les activités polluantes. Le budget consacré aux déchets est de 222 millions pour la période 2011-2013. Ces fonds servent à soutenir des opérations de valorisation organique par méthanisation et la rénovation de déchèteries, centres de tri et la création d'unités de recyclage de déchets divers. L'Ademe gère aussi un Fonds spécifique pour la recherche, soutient les projets de reconversion de friches urbaines polluées et va lancer durant 2011 vingt appels à manifestation.

### **Le programme Santé Environnement : bilan et perspectives**

Nathalie Kosciusko-Morizet a présenté en janvier le bilan du deuxième plan national Santé-environnement (PNSE) pour 2010 et la feuille de route pour 2011.

Pour rappel, le PNSE II (2009-2013) comprend 12 mesures-phares et 62 actions. En 2011 se poursuivront la surveillance de la qualité de l'air et la lutte contre le bruit et contre la pollution chimique ; de plus, un plan d'actions spécifique concernant les nanotechnologies verra le jour en cours d'année.

Fin mars 2011, la « cohorte Elfe », une étude réalisée par l'INSERM, va suivre 20.000 enfants depuis la période intra-utérine jusqu'à l'âge de 20 ans, pour mesurer l'impact de l'environnement et des polluants chimiques sur le développement et la santé.

### **Risques psychosociaux : premier bilan des accords**

Lors d'un colloque sur le « Bien-être au Travail » le 8 février 2011, le ministre du travail et de la santé Xavier Bertrand a annoncé qu'il présenterait avant la fin mars un bilan des accords signés par les entreprises sur les risques psychosociaux au travail (stress, dépression, violences, etc.). Ce bilan devrait porter sur 230 accords concernant les risques psychosociaux conclus par les 1.300 entreprises de plus de 1.000 salariés. A suivre ...

***Vous aussi avez fait le bilan : vous avez besoin d'une assistance à la réalisation de dossiers ICPE, de Bilan Carbone®, évaluation et prévention des risques psychosociaux, de conseils en organisation et en management, de formation spécifique à l'application du règlement CLP...***

***AFIRM vous assiste selon vos besoins. Contactez AFIRM.***

***AFIRM, Partenaire de votre développement.***

ACCOMPAGNEMENT - FORMATION - INGENIERIE - RESSOURCE HUMAINE - MANAGEMENT DES RISQUES  
SARL AFIRM - Capital 8000.00 € - RCS TOULON 451 327 829 Code APE : 7022Z

[contact@afirm-conseil.fr](mailto:contact@afirm-conseil.fr) - [www.afirm-conseil.fr](http://www.afirm-conseil.fr)

PROVENCE MEDITERRANEE	AUVERGNE RHONE ALPES
372, Chemin du Val doux 83200 TOULON Siret n° 451 327 829 00011	10, montée de CHANTEMULE - 43140 LA SEAUVE SUR SEMENE Siret n° 451 327 829 00029
<b>☎ 04 94 24 44 52</b>	<b>☎ 04 71 61 02 03</b>